

– Pôle culturel régional –

**Des partenaires fédéraux, régionaux et municipaux investissent 500 000 \$ dans ce projet innovant**

Sherbrooke, 22 juin 2021 – Le Conseil de la culture de l'Estrie est heureux d'annoncer l'engagement et l'appui financier de 11 partenaires pour la mise sur pied du Pôle culturel régional. Ce projet s'inscrit dans les chantiers lancés par les États généraux des arts et de la culture et dans la foulée de la Stratégie culturelle 2017-2022. Il vise, par une approche collective, à soutenir le milieu culturel estrien par le développement et la rétention en région d'expertises qui lui sont nécessaires pour ses activités et son rayonnement ainsi qu'à lui faciliter l'accès au financement privé.

Un an après avoir commencé la recherche des fonds nécessaires au démarrage du projet, le Conseil de la culture de l'Estrie peut aujourd'hui compter sur l'appui de Patrimoine canadien, (pour un montant de 245 840\$), du Conseil des arts du Canada (60 000\$) et de la Ville de Sherbrooke (80 000\$). Également, d'autres partenaires soutiennent différents aspects du projet : les Townshippers, la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook, Le Pôle de l'entrepreneuriat collectif et AGE&CO - Pôle Culture & richesses humaines (Bordeaux, France). Enfin, quatre organismes culturels de Sherbrooke, Sporobole, la Maison des arts de la parole, la Radio communautaire de l'Estrie - CFLX, la Centrale Métiers d'art contribuent aussi financièrement au projet.

**Des subventionneurs qui croient à la mise en commun**

L'honorable Steven Guilbeault, ministre du Patrimoine canadien, s'est exprimé ainsi sur le Pôle culturel régional : « Les organismes culturels comme le Conseil de la culture de l'Estrie jouent un rôle important. Ils donnent aux organismes et aux artistes professionnels de la région l'occasion de se rassembler, et notre gouvernement est heureux de contribuer concrètement au projet Pôle culturel régional. Ce projet structurant pour ces organismes leur permettra de relever ensemble les défis qu'ils ont en commun et de trouver des solutions dans le cadre de la relance après la COVID-19. »

Également, lors de l'annonce faite devant les artistes, les travailleurs culturels et les représentants d'organismes culturels de la région, plusieurs personnalités et représentants des partenaires financeurs ont souligné l'importance du projet :

« Le milieu de la culture est un milieu bouillonnant, plein d'idées, mais aux ressources trop souvent limitées. Mutualiser les ressources humaines et matérielles est une solution durable pour répondre aux défis auxquels sont confrontés ces organismes. Le projet de Pôle culturel régional, piloté par le Conseil de la culture de l'Estrie, sera un vent de fraîcheur pour les organismes touchés. » L'honorable Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

« L'art et la culture sont très importants pour Sherbrooke. Je félicite l'équipe du Conseil de la culture de l'Estrie, toutes les parties prenantes du pôle culturel, et tous les participants du projet pilote qui ont permis de démontrer les bienfaits du travail en communauté. Avec ce projet qui mobilisera les forces culturelles de la ville, et les investissements que notre gouvernement a annoncés pour les festivals locaux cet été, Sherbrooke est définitivement aux premières loges de la relance culturelle canadienne! » - Élisabeth Brière, Députée de Sherbrooke et Secrétaire parlementaire de la ministre du Développement économique et des Langues officielles.

« Pour la Ville de Sherbrooke, il va de soi de contribuer financièrement à la concrétisation d'initiatives comme celles du Pôle culturel régional. Nous croyons en effet que la culture vient bonifier la qualité de vie d'une région et rend très attrayante une ville comme la nôtre », a affirmé le maire de Sherbrooke. M. Steve Lussier.

Enfin, la présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Sylvie-Luce Bergeron a tenu quant à elle à remercier l'ensemble des partenaires : « Je vous remercie de soutenir financièrement le Pôle culturel régional, un projet innovant et structurant pour le milieu culturel, et aussi de nous accompagner dans sa mise en œuvre ».

### **Ce qu'est le Pôle culturel régional**

Issu des travaux de concertation des États généraux des arts et de la culture en Estrie, le Pôle culturel régional se veut une réponse innovante aux défis qu'ont à relever les organismes et les employeurs culturels pour assurer leur fonctionnement et leur développement. Ces défis sont liés, entre autres, aux limites des ressources financières publiques, à la rareté croissante de la main-d'œuvre et aux difficultés de sa rétention. S'ajoute désormais à ces difficultés la nécessité d'aborder le plan de relance après COVID-19 en considérant des solutions adaptées.

Le Pôle culturel régional vise à permettre les changements organisationnels nécessaires à la croissance et au rayonnement des organisations culturelles en s'appuyant sur une plus grande solidarité. Cette entraide est notamment basée sur des maillages et des partenariats accrus entre les différents acteurs culturels.

Il s'adresse initialement à une quarantaine d'organismes et artistes professionnels de la région de l'Estrie. Ses phases d'exploration et de mise en place s'étaleront sur deux ans.

Le Pôle culturel se décline selon trois axes de développement : le développement collectif des ressources humaines en culture (axe I), la mise sur pied d'une collecte de fonds collective (axe II), et le partage et la mutualisation d'équipements spécialisés et d'espaces de travail (axe III). Et c'est là toute son innovation : aucun autre projet de ce genre n'a encore été mis sur pied au Québec. Avec ses partenaires, le Conseil de la culture de l'Estrie innove pour ses membres et le secteur culturel de l'ensemble de la région estrienne.

### **Cap sur les actions maintenant possibles**

Grâce au financement obtenu, l'équipe du Pôle culturel régional peut maintenant agir de façon plus concrète. Voici ses prochaines actions : la réalisation d'un portrait des ressources existantes et d'un diagnostic des besoins en ressources humaines; la mise en place de deux groupes de travail réunissant des organismes culturels pour le démarrage des projets des axes I et II; et le partage de connaissances en philanthropie auprès du milieu culturel, grâce à l'embauche concertée d'une ressource spécialisée.

### **Le Conseil, un partenaire pour l'essor, la reconnaissance et l'accès aux arts et à la culture**

Étroitement lié au développement culturel de la région depuis 1977, le Conseil de la culture de l'Estrie regroupe et soutient des artistes, des organismes et des travailleurs culturels issus de toutes disciplines artistiques et culturelles sur l'ensemble du territoire de l'Estrie. Souhaitant mobiliser l'ensemble des forces vives de tous les secteurs de la société estrienne, le Conseil privilégie une approche sociétale multisectorielle et pluridisciplinaire. Ses activités de concertation le conduisent à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion, et lui permettent de jouer un rôle-conseil en arts et en culture auprès de différents partenaires.

– 30 –

**Source** : Conseil de la culture de l'Estrie

### **Renseignements et entrevues :**

Marianne Mondon, coordonnatrice du Pôle culturel régional  
819 543-0574

[www.cultureestrie.org](http://www.cultureestrie.org)